



PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction  
du bruit dans l'environnement  
Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement  
- Échéance 2017 -

### CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N159

De Échangeur RN159  
À Échangeur Frapelle

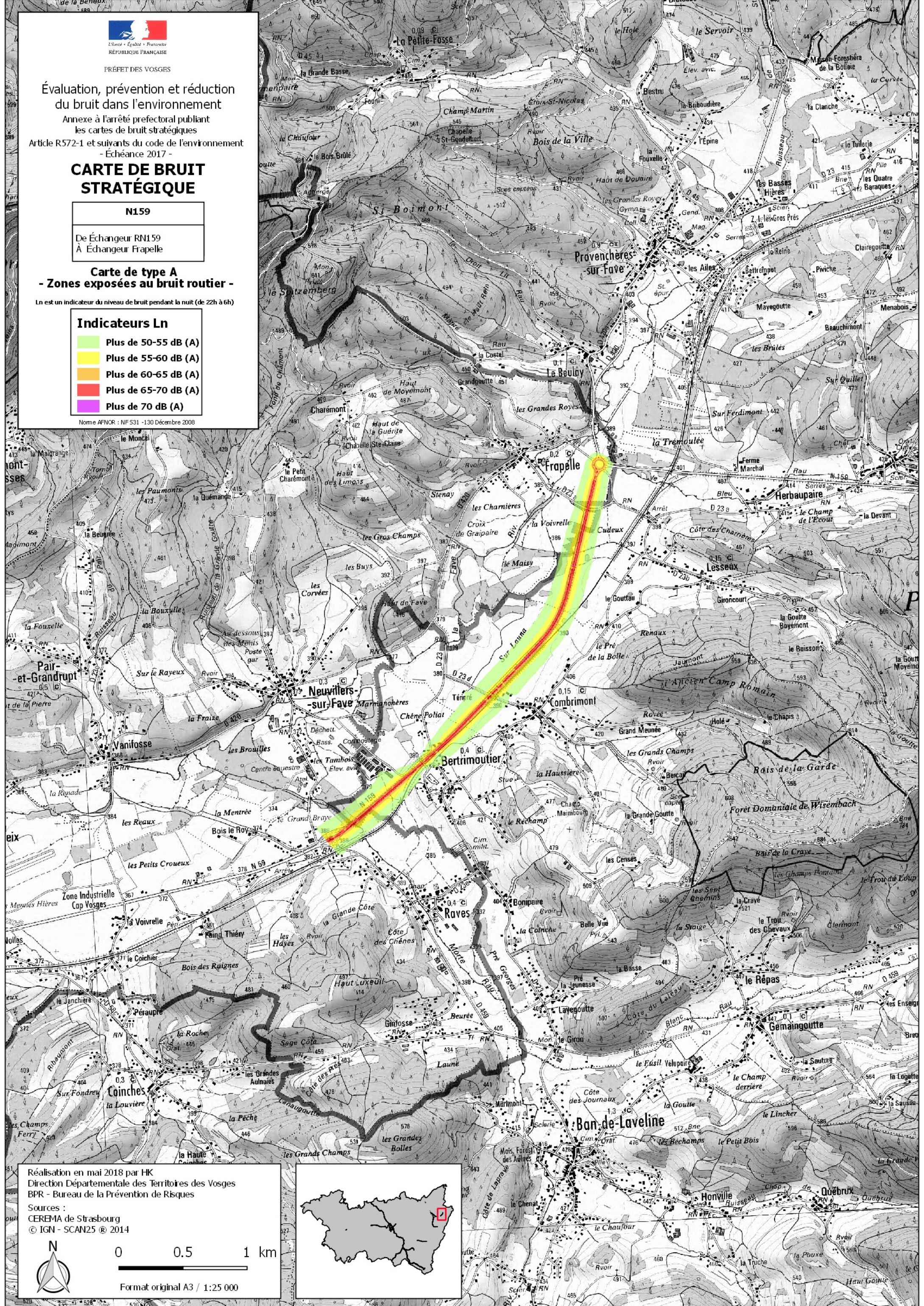
Carte de type A  
- Zones exposées au bruit routier -

Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

#### Indicateurs Ln

- Plus de 50-55 dB (A)
- Plus de 55-60 dB (A)
- Plus de 60-65 dB (A)
- Plus de 65-70 dB (A)
- Plus de 70 dB (A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK  
 Direction Départementale des Territoires des Vosges  
 BPR - Bureau de la Prévention de Risques  
 Sources :  
 CEREMA de Strasbourg  
 © IGN - SCAN25 © 2014

